

Liste des pièces à fournir – EAA-26B

Aide aux investissements des entreprises agro-alimentaires

Pièces relatives au demandeur

Attestation de régularité au regard des cotisations sociales MSA (le demandeur doit être à jour au 1 ^{er} janvier de l'année de dépôt de sa demande d'aide ou avoir obtenu un accord d'étalement avant le dépôt du dossier) <i>A charger dans « pièces complémentaires » du dossier de demande d'aide</i>	Pour les entreprises agricoles affiliées à la MSA
Organigramme fonctionnel de l'entreprise daté <i>Précisant la fonction de chaque poste ou groupe de postes de l'entreprise</i>	Obligatoire pour toute demande
Trois dernières liasses fiscales ou trois derniers bilans et comptes de résultats ou trois derniers comptes consolidés <i>Ou, pour les entreprises de moins de 2 ans les liasses existantes</i> <i>Ou, pour les entreprises de moins d'un an le bilan (onglet « haut de bilan » de l'annexe « tableau d'analyse des ratios financiers) et le compte de résultat prévisionnel (onglet « compte de résultat » de l'annexe)</i>	Obligatoire pour toute demande
<u>Pour chaque entreprise partenaire ou liée :</u> Trois dernières liasses fiscales ou trois derniers bilans et comptes de résultats ou deux derniers comptes consolidés <i>Ou, pour les entreprises de moins de 2 ans les liasses existantes</i> <i>Ou, pour les entreprises de moins d'un an le bilan (onglet « haut de bilan » de l'annexe « tableau d'analyse des ratios financiers) et le compte de résultat prévisionnel (onglet « Soldes Intermédiaires de Gestion » de l'annexe)</i>	Si : - des entreprises détiennent au moins 25% du capital et/ou des droits de vote de votre entreprise - ou si votre entreprise détient au moins 25% du capital et/ou des droits de vote d'autres entreprises
Organigramme juridique daté <i>Précisant les liens capitalistiques entre les entreprises partenaires ou liées ainsi que le nombre de salariés et le chiffre d'affaires de chaque entreprise.</i>	
Agrément sanitaire autorisant à produire, transformer, manipuler et entreposer des produits d'origine animale ou des denrées contenant ces produits <i>Pour les entreprises en cours de création (ou nouveau site / nouvel établissement secondaire): à fournir au moment de la dernière demande de paiement</i>	Si l'entreprise produit, transforme, manipule et entrepose des produits d'origine animale ou des denrées contenant ces produits
Justificatif(s) de certification SIQO	Le cas échéant (Exemple, pour la filière vins, SV11 / SV12)
Justificatif de labellisation RSE	Le cas échéant. Voir la liste des labels RSE éligibles dans l'AAP

Copie de la délibération ou procès-verbal approuvant l'opération et son plan de financement et autorisant le représentant légal à solliciter une aide publique	Si les statuts de l'entreprise le prévoient
Si non prévu dans la délibération ou le procès-verbal mentionné ci-dessus, justificatif du pouvoir de signataire	Le cas échéant (coopératives, associations...)
Si le signataire bénéficie d'une délégation, justificatif de délégation de signature	Le cas échéant

Pièces relatives au projet

Justificatif de la demande de financement déposée auprès de l'EPCI	Si le projet inclut un poste immobilier
Preuve de propriété (titre authentique ou promesse de vente) des immeubles et/ou des terrains d'implantation des investissements <i>Ou attestation du ou des propriétaires autorisant la réalisation de l'opération</i>	
Permis de construire ou déclaration préalable	
Plans suivants : cadastral, de situation, de masse, d'aménagement intérieur précisant la destination des locaux et leur surface ; plan d'aménagement avant / après travaux dans le cas d'une rénovation	
Organigramme fonctionnel après projet	Si le projet inclut un poste recrutements
Accord du prêt bancaire ou l'étude de financement	Si un prêt bancaire est sollicité pour financer le projet

Pièces relatives à la justification des dépenses

Pour les dépenses sur devis : - Dépenses inférieures ou égales à 3 000 € HT : fournir une pièce estimative - Dépenses comprises entre 3 001 € et 70 000€ HT : fournir 2 pièces estimatives de fournisseurs différents - Dépenses supérieures à 70 000 € HT : fournir 3 pièces estimatives de fournisseurs différents <i>Les pièces estimatives peuvent être un devis, une estimation réalisée par un bureau d'étude, un maître d'œuvre ou tout autre expert, une capture d'écran d'un site internet, un scan de catalogue, etc.</i> <i>Pour être considérée comme recevable, une pièce estimative des coûts doit comporter a minima les informations suivantes : Date, Description de la dépense, Raison sociale de la société émettrice, et Prix HT ou TTC (avec mention du taux de TVA).</i> <i>Dans le cas de groupes froids, le devis retenu doit préciser le Potentiel de Réchauffement Global du fluide frigorigène utilisé</i> <i>Les dépenses en crédit-bail ne sont pas éligibles</i> <i>Les dépenses ne doivent pas être engagées avant le dépôt du dossier. Tout acte juridique passé avec un prestataire ou un fournisseur, par exemple un devis signé ou un bon de commande, vaut engagement de la dépense.</i>	Pour chaque dépense sur devis présentée
Fiche de poste	Pour chaque recrutement présenté
Projet de contrat de travail	

Pièces justificatives pour la notation du projet

Rapport de diagnostic RSE	Si points sollicités pour le critère "Diagnostic RSE réalisé"
Liste complète des fournisseurs de l'entreprise (y compris hors Région et départements limitrophes), précisant les montants respectifs d'approvisionnement sur le dernier exercice clos	Si points sollicités pour le critère "Approvisionnement en matières premières ou produits agricoles régionaux"
Exemple ou modèle de contrat pluriannuel entre l'entreprise et ses fournisseurs <i>Non nécessaire pour les demandeurs en statut coopératif</i>	Si points sollicités pour le critère "Développement par l'entreprise d'une contractualisation pluriannuelle"
Organigramme fonctionnel prévisionnel après projet	Si points sollicités pour le critère "Création d'emplois pour le territoire"
Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation	Si points sollicités pour le critère "Emploi et formation des jeunes et seniors »
Cahier des charges ou tout autre document probant permettant de démontrer les actions menées pour le bien-être ou la protection animal(e)	Si points sollicités pour le critère "Projet développant des actions de garantie concernant le bien-être animal et la protection animale"

Annexes à compléter selon le modèle fourni

Plan de financement prévisionnel	Obligatoire
Feuille des dépenses prévisionnelles	Obligatoire
Plan Stratégique Entreprise (PSE) signé <i>En format word et pdf</i>	Obligatoire
Matières premières entrantes & produits sortants <i>Pour les projets de transformation, l'onglet « produits sortants » doit aussi être renseigné</i>	Obligatoire
Tableaux d'analyse des ratios financiers, <i>Les tableaux doivent être visés par le représentant légal et le comptable En format pdf (signé) et excel</i>	Obligatoire
Tableau Calcul du Taux d'approvisionnement régional complétée : - <i>Au format Excel (version de travail avec les formules actives).</i> - <i>Au format PDF, daté, coché et signé par l'expert-comptable de l'entreprise</i> CAS PARTICULIERS : - <i>Pour une Cave Coopérative : possibilité de fournir la déclaration de récolte détaillée par produits et par apporteurs (justifiant l'origine Occitanie (SV11)).</i> - <i>Pour les activités de Négocio de vin : Possibilité de fournir la déclaration de production (SV12).</i> <i>Rappel important : Les factures d'achats (avec mentions SIQO explicites) et les documents de traçabilité interne (fiches de lots, liens de groupe) ne doivent pas être transmis lors du dépôt, mais doivent être obligatoirement conservés au sein de l'entreprise pour être présentés immédiatement en cas de contrôle.</i>	Obligatoire
Outil de calcul taille entreprise	Obligatoire
Grille de sélection	Obligatoire
Descriptif détaillé des frais de mission (volet Export)	Si le projet inclut des frais de prospection, dans le cadre d'un volet Export
Attestation relative au contrôle croisé entre les dépenses présentées sur le volet Export du dispositif PSN et le dispositif FranceAgriMer « Promotion des vins dans les Pays Tiers »	Si le projet comporte un volet export
Attestation De Minimis	Si dépenses agritourisme ou produits sortants non agricoles